

S'inscrire

avant le **19 mai 2017** à l'aide du bulletin ci-joint

Contact

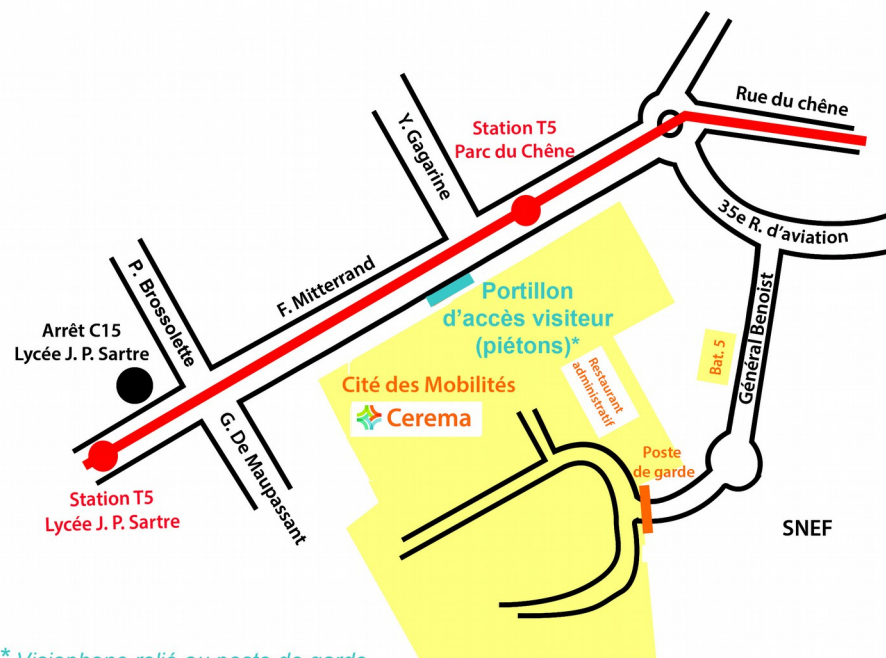
Cerema Centre-Est - Département ETC/4E
Monique Peillex 04 74 27 53 26
monique.peillex@cerema.fr

Frais de participation et repas : 15,50 € /TTC
(chèque à l'ordre de l'ARA)

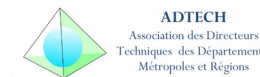
Accès

Amphithéâtre du Cerema Centre-Est
25 Avenue François-Mitterrand – CS92803 -
69674 BRON
Tel : 04.72.14.30.30.

Retrouvez les accès en détail [ici](#)



* Visiophone relié au poste de garde



**Etude d'impact de projets d'infrastructures
linéaires de transports :
évolutions et retours d'expériences**

**Le jeudi 1 juin 2017 à 9h
À Bron, Amphithéâtre Cerema Centre-Est**

Objectif de la journée

Les objectifs de la journée sont de présenter les dernières nouveautés législatives et méthodologiques en matière d'études d'impact de projets d'infrastructures et de mettre en avant des illustrations concrètes et des bonnes pratiques.

À qui s'adresse cette journée technique ?

Cette journée est destinée à tous les acteurs des Conseils départementaux et autres collectivités en charge du pilotage de projets routiers (services routiers, environnement, et observation-données), aux services déconcentrés de l'État (services gestionnaires d'infrastructures, services maîtrise d'ouvrage, services environnement, services évaluation environnementale, service connaissance), aux autres gestionnaires d'infrastructures (Sociétés concessionnaires d'autoroutes, CNR, VNF, SNCF-Réseau et leurs partenaires).

Qu'est ce que la CoTITA ?

Suite à la loi libertés et responsabilités locales du 13 août 2004, l'État et l'Assemblée des Départements de France (ADF) ont conclu une charte sur la coopération scientifique et technique mettant en place des conférences techniques interdépartementales des transports et de l'aménagement (CoTITA).

Ces conférences se poursuivent aujourd'hui grâce au Cerema et à ses partenaires. L'objectif de ce dispositif est de faciliter les échanges entre les techniciens de l'État et des collectivités territoriales dans tous les champs des politiques publiques des ministères de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du Logement et de l'Égalité des territoires.

Les partenaires organisateurs

Cette journée est organisée par le comité environnement de la CoTITA Centre-Est, qui regroupe des représentants de Conseils départementaux, d'autres collectivités territoriales, d'établissements publics, de services déconcentrés de l'État et du Cerema.

Programme de la journée

09h00 Accueil des participants

09h30 Ouverture de la journée

- Co-président de la CoTITA Centre-Est ou son représentant

09h45 Contexte réglementaire, politique et juridique

- Réforme réglementaire des études d'impacts / évaluations environnementales : **David CATOT** - CGDD
- Présentation du guide études d'impact : **Charlotte LE BRIS** - Cerema Territoires et Ville

10h 45 Pause

11h00 Valorisation des études d'impact

- Valorisation des études d'impact : **Frédérique MILLARD** - CGDD
- Présentation de GéoMCE : **Cyril AECK** – MTES / Secrétariat général - CPII, et **Frédérique MILLARD** – CGDD

12h 45 Déjeuner

14h15 Retours d'expérience sur études d'impact / avis d'autorité environnementale

- Retours d'expérience sur les avis de l'Autorité environnementale ; exemples de projets SNCF en région Auvergne-Rhône-Alpes : **Marie-Laure NORBERT** - Cerema Centre-Est et **Didier LLORENS** SNCF Réseau
- Exemple de gestion du foncier et mesures compensatoires : **Axel WOLFF** - Conservatoire des espaces naturels de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Témoignage d'une autorité environnementale : **Yves MEINIER** – DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- Exemples de suivi de mesures compensatoires : **David MARAILHAC** – Conseil départemental de la Loire

16h30 à 16h45 – Conclusion de la journée

- Co-président de la CoTITA Centre-Est ou son représentant